

CONSEIL MUNICIPAL

26 octobre 1992

SUR LA SECURITE

J'aurais aimé que sur ce sujet douloureux, difficile, délicat, il y ait en vous au moins quelques parcelles de sincérité. Hélas ! Je crains que non, car sur ce sujet, je vous observe depuis longtemps je regrette et je déplore que vous vous livriez régulièrement à un exercice de style à haute teneur démagogique.

Vous avez sur ce thème, des indignations d'intensité variable, et d'allure syncopée. Je constate sur le long terme qu'à des dénonciations fracassantes généralement situées à l'approche d'élections, succèdent des silences étourdissants. Permettez-moi de vous donner un florilège de vos déclarations :

- Février 1977 : Un peu avant les municipales vous déclarez : "La sécurité est un problème essentiel"

- Avril 1977 : "Les agressions ne cessent de croître, il faut que l'état prenne ses responsabilités".

Et puis silence.

Vous retrouvez la parole un peu avant les présidentielles en Février 1981. Vous reprenez "La sécurité est devenue un problème urgent".

- 18 Juillet 1981 : Georges FRECHE écrit à Gaston DEFFERRE, Ministre de l'Intérieur pour dire :

- a) que la police de Montpellier fonctionne en sous effectifs permanents
- b) qu'il faudrait 100 policiers de plus pour arriver aux normes nationales,
- c) qu'il attend un effort significatif et qu'il compte sur les créations de postes prévues par la nouvelle équipe gouvernementale.

Et puis avant les cantonales de 1982 vous repartez de plus belle.

- 23 Novembre 1981 : Georges FRECHE dénonce l'augmentation de la criminalité en mettant en cause GISCARD D'ESTAING et BONNET. Il annonce la création de 5.642 policiers au budget national de 1982.

- 2 Décembre 1981 : Réponse de DEFFERRE (MIDI LIBRE) :

- Il accorde 2 agents supplémentaires ;

- Il promet d'examiner avec soin la situation de Montpellier, au moment de la répartition des 6.000 policiers supplémentaires dont le recrutement est prévu en 1982.

- 2 Mars 1982 : DEFFERRE répond à VIDAL, Sénateur :

17 postes supplémentaires pour Montpellier

" Montpellier s'est vue attribuer une sorte de priorité"

- 25 Mai 1982 : Et puis les Municipales pointent à l'horizon.

Vous annoncez la création d'une police municipale.

- 3 Juin 1982 : Vous annoncez un référendum sur la sécurité;

"Dès que les policiers d'état seront affectés à Montpellier, la police municipale sera dissoute et les agents seront reclassés dans les services municipaux".

- 14 Octobre 1982 : Georges FRECHE déclare qu'avec la police municipale il part en guerre contre l'insécurité, toute relative d'ailleurs, puisque Montpellier reste l'une des villes de France les plus sûres par rapport au nombre de sa population.

Je note qu'en 1982 vous présentez Montpellier comme une des villes les plus sûres de France.

- 6 Décembre 1985 : Georges FRECHE s'élève contre les chiffres de la peur en matière de sécurité : il précise "ces chiffres sont fantaisistes, faux, et archi-faux"; il explique ensuite, que les cambriolages, les vols à la roulotte, les vols de voitures ont diminué et que l'augmentation des délits n'est due qu'à l'accroissement des chèques comptabilisés dans la rubrique des délits.

- Après Mars 86 (après les législatives gagnées par l'opposition) vous repartez en guerre contre l'insécurité.

De 1986 à 1988 le Ministre de l'Intérieur sur mon intervention accorde à Montpellier 20 agents supplémentaires et 10 appelés du contingent, et fait multiplier les patrouilles de CRS que vous condamnez d'ailleurs.

En quelques mois j'avais obtenu plus que vous en 5 ans, ce qui ne vous a pas empêché de tirer à boulets rouges sur Monsieur PASQUA que vous vous étiez empressé de recevoir à la Mairie lors de son passage à Montpellier et à qui vous aviez donné la médaille de la ville de Montpellier en reconnaissance de son action je suppose.

- Février 1987 : l'élection présidentielle n'est plus très loin et vous relancez le sujet en organisant un grand débat spectacle lors d'un conseil municipal. Comme ce soir ce qui prouve que vous êtes un récidiviste.

- Avril 1987 : Vous organisez une pétition et vous prétendez avoir obtenu 60.000 signatures. Je vous fais observer que vous avez recueilli des signatures jusque sur le marché de Lunel et que, si vous aviez été bon compte tenu de la gravité de ce sujet, c'est 150.000 signatures que vous auriez dû obtenir.

- Septembre 1987 : Vous organisez avec le Parti Socialiste un colloque sur le thème de la sécurité et puis après les présidentielles et les législatives de 1988 on ne vous entend plus et vous refaites^ surface le 25 Juin 1991 juste avant les régionales. Tiens, Tiens ! Et devant la gravité du problème et la carence de l'Etat vous menacez de faire la grève administrative.

- Septembre 92 : Nous sommes à quelques mois et vous recommencez votre cinéma.

Vous avez hérité en 1977 d'une ville calme et paisible. Dès votre arrivée à la Mairie vous avez claironné que l'on allait voir ce qu'on allait voir ; qu'en matière de sécurité vous alliez tout casser et que surtout vous alliez changer la ville et que vous alliez changer la vie. Le résultat, nous pouvons hélas le constater ce soir à l'audition des témoins, est désastreux et accablant, car pour le cas ou vous l'auriez oublié, vous êtes Maire de cette ville depuis 15 ans ; vous êtes député depuis 16 ans ; vos amis socialistes occupent les plus hautes responsabilités de l'état depuis 11 ans, vous avez donc tous les pouvoirs.

Nous sommes dans une situation catastrophique et Montpellier est surdouée en matière de délinquance.

Ce qui m'étonne dans ce débat c'est que vous avez parlé de force publique et qu'à aucun moment vous n'avez abordé les causes de la délinquance. La délinquance, c'est la conséquence du chômage, de la misère, de l'exclusion, de l'échec scolaire, de la marginalisation. »

Depuis quelques temps je vous lis et je vous écoute. Vous avez dit : "le Président de la République est dépassé, le Ministre de l'Intérieur est inefficace, le Garde des Sceaux est inopérant, la Gauche caviar du Lubéron est incapable, et d'après mes informations il s'agit de Lang, de Fabius, de Bianco, de Madame Guigou, mais voyez-vous plus que les discours ce sont les actes qui comptent.

Je constate que de 1981 à 1986 vous avez voté tous les budgets de l'Intérieur et de 89 à aujourd'hui vous avez fait de même. Si vous voulez condamner le Ministre de l'Intérieur, il faut refuser son budget et pour savoir véritablement si tout ce que vous avez dit est sincère, il y a une façon simple de le prouver : levez-vous et venez avec moi et nous allons ensemble prendre l'avion pour aller à l'Assemblée censurer ce gouvernement d'incapables.